

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R20-2024-023

PUBLIÉ LE 4 MARS 2024

# Sommaire

## **SGAMI SUD /**

R20-2024-02-21-00002 - composition jury Réserve opérationnelle police nationale session Marseille-Corse 2024 (8 pages)

Page 3

SGAMI SUD

R20-2024-02-21-00002

composition jury Réserve opérationnelle police  
nationale session Marseille-Corse 2024



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
SUD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
de la zone de défense et de sécurité Sud**

Secrétariat général pour l'administration  
du ministère de l'Intérieur Sud

Direction des ressources humaines  
Bureau du recrutement  
N° SGAMI/DRH/BR/ N°2024/04

**LE PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD  
PRÉFET DE RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR  
PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE**

**Arrêté fixant la composition du jury de sélection de la réserve opérationnelle  
de la police nationale – session Marseille et session Corse 2024**

VU le Code de la sécurité intérieure notamment les articles L.411-7 à L.411-17 ;

VU la loi 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;

VU la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure notamment le titre I Chapitre III section 1 Article IV ;

VU la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 modifiée de transformation de la fonction publique ;

VU la loi n°2022-52 du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure notamment le Titre II portant sur les dispositions renforçant la répression des atteintes commises contre les forces de sécurité intérieure et créant la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de maladie des fonctionnaires ;

VU le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

VU le décret n°2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du Code de la défense et du Code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2016-1199 du 5 septembre 2016 modifiant certaines dispositions du Code de la sécurité intérieure relatives à la réserve civile ;

VU le décret du 25 novembre 2022 portant nomination de Monsieur Olivier MARMION, en qualité de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité sud, préfet des Bouches du Rhône ;

VU l'arrêté du 27 octobre 2011 relatif au recrutement, à l'aptitude et à la formation des réservistes de la police nationale ;

VU l'arrêté du 25 novembre 2011 fixant le taux d'indemnisation des périodes d'emploi et de formation dans la réserve civile de la police nationale ;

VU l'arrêté du 7 octobre 2011 fixant la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement pour le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité sud ;

VU l'arrêté préfectoral du 14 février 2024 portant délégation de signature à M.MARMION, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

VU la circulaire DRCPN/SDFP/SDFDC n°265 du 26 juin 2015 – indemnisation des activités de formations et de recrutement et la circulaire DRCPN/SDARH/SDFP/BPATS/BRRRI n°53 du 31 janvier 2011 relative à l'exercice des fonctions de psychologue de la police nationale ;

VU la circulaire du 20 septembre 2016 relative à l'emploi des anciens adjoints de sécurité (ADS) dans la réserve civile et totalisant au moins trois années d'ancienneté en qualité d'ADS ;

SUR proposition du secrétaire général de zone de défense et de sécurité Sud ;

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** : La composition des jurys des ateliers d'entretien pour le recrutement au profit de la réserve opérationnelle de la police nationale – session 2024 pour les centres de Marseille et Ajaccio est fixée comme suit pour la période du 26 février au 06 mars 2024.

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

Présidence de jury :

Présidente :

SIVY Françoise, Directrice des ressources humaines, SGAMI SUD

Vice-présidente :

SECCHI Nadia, Adjointe à la Directrice des ressources humaines, SGAMI SUD

Représentants du corps de commandement et du corps de conception et de direction:

ABDOU Marion, Capitaine, DIPN 13

BITTAN Stephane, Commandant, DIPN 13

CARAPLIS Nicolas, Capitaine, DIPN 13

CRUIZIAT David, Commandant Divisionnaire Fonctionnel, DZPN SUD SZRF SUD

DORME Corinne, Commandant Divisionnaire , DIPN 13

HEINFLING David, Commandant, DIPN 13

LAVAL Barbara, Commandant, DNRT/SDRT/SZRT13

PINTEAU Frédérique, Commandant, DNSP

QUILGHINI Gilbert, Commandant, DIPN13

RIGAULT Emmanuel, Capitaine, DIPN 2B

Représentants du corps d'encadrement et d'application :

COTINEAU Nathalie, Major Exceptionnel, DIPN 13

GIROD Pierre-Jean, Brigadier Chef, DIPN 13

GRIHAULT Patrice, Major, DIPN 2B

KIROUBASSAMOUTTIRAM Divahar, Brigadier Chef, DZPN/SZRF/AZF 13

PAROLA Laurent, Major, DIPN 13

PORTE Bruno, Major, DZCRS SUD

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

SANTORO Stéphane, Major exceptionnel de police, DIPN 13

STAMBOULIYAN Rémy, Brigadier Chef, DNSP

ZAIDAT GHAZAL, Brigadier Chef classe supérieure, DZCRS/CRS 54

ZIANE Samir, gardien de la paix, DNSP

Représentants des corps administratifs, techniques et spécialisés

CATHALA Marie, Cat.C, SGAMI SUD

COTE Olivier, Cat.A, SGAMI SUD

GARCIA Christelle Cat.B SGAMI SUD

MICHAUX Philippe Cat.A SGAMI SUD

MICHEL Edith, Cat.C, SGAMI SUD

ROUCAIROL Fabienne, Cat A SGAMI SUD

Psychologues :

BACQUET Fabienne Psychologue titulaire

FONLUPT Martine Psychologue titulaire

ISNARD Audrey Psychologue titulaire

MATTON Isabelle Psychologue vacataire

MONIER Noël Psychologue vacataire

REGIS-CONSTANT Virginie titulaire

WIART Marine Psychologue titulaire

Suppléants :

ABIJOU Maryse, Brigadier Chef, DIPN 13

ALAUZE Jean-Marc, Major Rulp, DZPN/SZRF

ALMENDRA David, Brigadier Chef, DNSP/DIPN05

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

AYECHE Najima, Brigadier Chef, DIPN 13  
BARBIER Lionel, Brigadier Chef, DIPN13  
BAROTTO Eugénie, Brigadier Chef, SZRF/AZF 13  
BARTHELEMY Maxime, Brigadier Chef, DDPN 13  
BAUCHAT Pauline, Major, DIPN 2B  
BEKDEMURIAN Marc, Major, SZPAF  
BELLSTEDT Lionel, Brigadier Chef, DCCRS  
BERARD Philippe, Major, DIPN 13  
BESNARD Fabien, Major, DIPN 83  
BOCCARA Valérie Major, DIPN 2A  
BURNEL Gilles, Major Rulp, DIPN 13  
CAILLOL Bruno, Major, DIPN 13  
CALMETTES, Commandant, DNRT  
CARLOTTI Cédric, Brigadier Chef, DCCRS  
CARON Stéphane, Major rulp, DIPN83  
CAUSI Stéphane, Brigadier Chef, DIPN 13  
CITRINO Stéphane, Brigadier Chef, DCCRS  
DART Laetitia, Brigadier Chef, SZRF/AZF13  
DELAVILLE David, Major exceptionnel, DIPN 66  
DURAND Natacha, Commandant, DIPN 13  
FALZON Jean-Philippe, Major, DIPN 13  
GALLI Nicolas, Lieutenant, DIPN13  
GALLIAN Agnes, Brigadier Chef, DIPN 13  
GENDRY Michael, Capitaine, DIPN 13  
GORGUIS Jean-Jacques, Brigadier chef, DIPN 13  
GUARESE Jean-Baptiste, Brigadier chef, DIPN 13  
HEBERT Benoit, Brigadier Chef, DIPN 13  
KEBLE Gaelle, Brigadier Chef, SZRF SUD  
KONJEVIC Michel, Major Exceptionnel, DZSP 13

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14





LAWSON Nicolas, Gardien de la paix, DIPN 13  
MELCHIONNE Pascal, Major exceptionnel, DIPN 66  
PRUNENEC Maya, Capitaine, DNRT  
PRUNEYRAC Xavier, Brigadier Chef, DIPN 66  
RAGAZZI Christian, Brigadier Chef, DDPN 09  
REYNIER Christophe, Commandant divisionnaire fonctionnel, ACADEMIE POLICE/ENP NIMES  
RIEU Laurent, Major, DIPN 05  
RIONDY Jean-Marc, Commandant divisionnaire, DIPN 13  
ROBERT DIT GANIER Christophe, Brigadier Chef, DIPJ  
ROUS Philippe, Major, DZCRS SUD  
ROUTENS Noemi, Major, DIPN 05  
SALLE Jérôme, Brigadier Chef, SZRF SUD  
VIDAL Stéphane, Major exceptionnel, DIPN 13  
VIOU Laurent, Brigadier Chef, SZRF SUD  
VILLEMIN Kevin, Brigadier Chef, DNSP 06  
VISTOLI Didier, Major, DIPN 30

**ARTICLE 2 :** Le préfet de zone de défense et de sécurité Sud, préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur,

Le Préfet des Bouches du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21 février 2024

**signé**

Pour le Préfet et par délégation  
L'adjointe au directeur des ressources humaines

**Nadia SECCHI**

SGAMI SUD – 299 chemin Sainte-Marthe 13311 – CS90495 - Marseille cedex 14

